

À publier immédiatement

LA PARTIE EST DU BAS-SAINT-LAURENT VA PASSER AU PALIER ORANGE

Rimouski, le 25 mai 2021 – En raison de l'amélioration de sa situation épidémiologique, la partie est du Bas-Saint-Laurent passera au palier d'alerte orange dès le 31 mai, à 00 h 01. Les MRC de Rimouski-Neigette, de La Mitis, de Matane et de la Matapédia sont concernées par ce changement de palier. Pour l'instant, les MRC du Kamouraska, de Rivière-du-Loup, du Témiscouata et des Basques vont demeurer au palier d'alerte rouge.

Parmi les mesures en vigueur en zone orange, mentionnons notamment la réouverture des restaurants (maximum de deux personnes par table, accompagnées, s'il y a lieu, de leurs enfants d'âge mineur, ou des occupants d'une même résidence privée par table), le retour en classe à temps plein pour les élèves de 3e, 4e et 5e secondaire et un maximum de 100 personnes dans les lieux de culte (à l'exception des mariages et des funérailles qui sont limités à 25 personnes).

Rappelons enfin que dès le 28 mai, des allègements s'appliqueront dans l'ensemble des régions du Québec. Ainsi, le couvre-feu sera levé, les rassemblements seront permis sur les terrains privés extérieurs (maximum de 8 personnes de résidences différentes ou occupants de 2 résidences, avec distanciation), les terrasses extérieures des restaurants pourront de nouveau accueillir la clientèle (en zones rouge et orange : deux personnes avec enfants mineurs ou occupants d'une même résidence), les déplacements entre les régions seront permis et les grandes salles et les stades extérieurs pourront accueillir un maximum de 2 500 personnes en plusieurs zones indépendantes de 250 personnes avec réservations obligatoires.

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget global de 800 M\$, le CISSS emploie quelque 7850 employés, peut compter sur 568 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à coeur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

– 30 –

Information :
Gilles Turmel
Conseiller aux relations médias
CISSS du Bas-Saint-Laurent
(418) 318-4751